

Destinataires : Élèves et parents de l'école secondaire des Navigateurs

Expéditeur : Valérie Cardinal
Directrice d'école

Date : Le 26 mars 2026

Objet : **Décision – Uniforme partiel – Rentrée scolaire 2026**

Chers élèves, chers parents,

Lors de la rencontre du 25 mars 2026, les membres du conseil d'établissement de l'école secondaire des Navigateurs ont adopté la résolution officielle (**CÉ-2026-03-25-004**) confirmant la mise en place d'un uniforme partiel à l'école, et ce, à compter de la rentrée scolaire 2026.

Ainsi, tous les élèves devront obligatoirement porter un vêtement du haut (chandail) à l'effigie des Navigateurs.

Au cours des prochaines semaines, des informations détaillées concernant les collections disponibles, les modalités d'achat et les fournisseurs vous seront transmises. Ces communications visent à assurer une transition harmonieuse et à permettre aux familles de se préparer adéquatement.

Nous sommes conscients que cette décision peut susciter des questions ou des réactions. Soyez assurés que l'école demeure attentive aux préoccupations des élèves et des parents, et que les prochaines étapes seront réalisées dans un esprit de collaboration et de respect.

Cordialement.


Valérie Cardinal
Directrice
École des Navigateurs